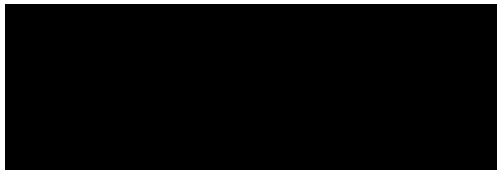




Montréal, le 27 août 2018



Objet : Demande d'accès à l'information
N/D : 6122.05.645

Monsieur,

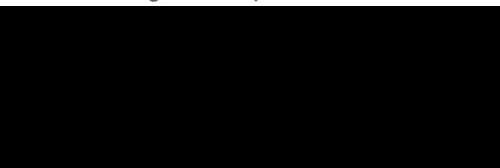
La présente fait suite à votre demande d'accès dans le dossier mentionné en objet.

En réponse au premier point de votre demande, nous vous donnons accès, ci-dessous, au nombre de membres du personnel dont le salaire de base annuel est de 100 000 \$ ou plus :

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
97	93	91	93

Quant au deuxième point de votre demande, nous vous précisons qu'un montant de 1 632 846 \$, correspondant au paiement des heures supplémentaires pour l'année financière 2017-2018, a été versé à 657 membres du personnel de Loto-Québec.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



François Racine
Directeur du secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec